

VOTRE ACCESSIBILITE À LA BRADERIE

1 Pour les exposants installés entre le Pont d'Oullins et la rue J.J. Rousseau :
Entrée par le Pont d'Oullins / Sortie par la rue J.J. Rousseau

→ Itinéraire pour sortir du périmètre

2 Pour les exposants installés entre la rue de la Camille et la rue du Perron :
Entrée au niveau de l'angle de la rue de la Camille / sortie par la rue de Perron

→ Itinéraire pour sortir du périmètre

3 Uniquement pour les exposants installés entre la rue du Perron et la rue Etienne Dolet
Entrée (identique à l'accès 2) au niveau de l'angle de la rue de la Camille / Sortie par la rue J.J. Rousseau

→ Itinéraire pour sortir du périmètre

 Poste de secours

 Parking

 Sécurité

 Barrière



La société Lombard & Guerin, nos agents de Police et de sécurité seront présents pour vous indiquer vos emplacements et itinéraires.

En amont de la braderie, la Société Lombard & Guerin vous indiquera l'accès que vous devrez emprunter.

STATIONNEMENTS RÉSERVÉS AUX FORAINS

- Rue de la RÉPUBLIQUE côté pair, de la Clément Desormes au passage Geneviève Anthonioz de Gaulle.
- Rue de la RÉPUBLIQUE côté impair, de la Grande rue à la rue Charton.
- Rue FLEURY côté impair, de la rue Narcisse Bertholey à la Grande rue.
- Rue FLEURY des deux côtés, de la Grande rue à la rue Raspail.
- Rue MARCEAU face aux numéros pairs, de la rue Narcisse Bertholey à la Grande rue.
- Rue Jean Jacques ROUSSEAU, face au n°5 rue Jean-Jacques Rousseau à la rue Raspail.

Nb. Les parkings sont autorisés, sauf celui de la Mairie.

Braderie accessible par la Grande rue au carrefour bd Émile Zola / rue Pierre Sémard - Arrivé à partir de 6h (départ effectif à 9h45)
Sortie à partir de 19h (départ effectif à 20h45)



- Braderie
- Stationnement réservé aux forains
- Poste de secours
- Parking

Les agents de police et de sécurité ainsi que la Société Lombard & Guerin vous indiqueront l'itinéraire à suivre pour trouver votre stationnement en fonction de la circulation contrainte.